

Bras du Nord: la coopérative de solidarité prend la relève

Par Gaétan Genois

Cet été, c'est une «coopérative de solidarité» qui prendra en main l'exploitation touristique de la vallée de la rivière Bras du Nord. Composé d'un conseil d'administration de onze membres, l'organisme «Vallée Bras du Nord coop de solidarité» offrira un produit centré sur le canotage en rivière, mais également sur d'autres activités de plein air comme la randonnée équestre et la randonnée pédestre.

Ce nouvel organisme, fondé en août 2002, prend donc la relève de la Chambre de Commerce régionale de Saint-Raymond et de la Corporation de développement de Saint-Raymond, qui avaient assuré jusqu'à ce moment le développement de l'activité de descente de rivière en canot sur le Bras du Nord.

L'objectif premier de la coopérative de solidarité est le développement écotouristique de la rivière dans l'harmonie et la pérennité. Cela veut donc dire d'une façon durable et respectueuse de son milieu, notamment de la qualité de vie des citoyens riverains de la rivière. Pour assurer cette harmonie, des citoyens riverains occupent deux des onze sièges du conseil d'administration.

La coop de solidarité, contrairement au principe d'un «organisme sans but lucratif (OSBL)», peut faire place au monde des affaires comme tel. C'est ainsi que le conseil d'administration de la coop du Bras du Nord inclut les pourvoyeurs d'activités de plein air et les fournisseurs de services qui y feront affaires. Un exemple est celui de Jean-Claude Lafrenière, de la Ferme Lafrenière de Saint-Basile. Membre utilisateur, M. Lafrenière offrira l'activité équitation dans des sentiers aménagés sur les rives du Bras du Nord. Deux circuits d'une vingtaine de kilomètres y seront offerts. «Mais, déclare M. Lafrenière, on veut développer notre identité à nous. Le Québec a une tradition équestre et c'est ça que nous voulons développer. Il n'y aura pas "cowboys" ici».

Trois catégories de membres figurent au sein du conseil: les membres travailleurs, les membres de soutien et les membres utilisateurs. Cette dernière catégorie regroupe les entreprises qui offrent leurs produits et services dans le cadre des activités de la vallée du Bras du Nord.

Au fait, un nouveau conseil d'administration a été mis en place lors

de l'assemblée générale de mercredi dernier, qui était la première assemblée générale post-fondation. L'assemblée a reporté M. Jean-Claude Lafrenière (membre utilisateur) à la présidence. La vice-présidence sera assumée par Mme Marie-France Roussin, du Relais Lesage, également membre utilisateur. Un membre travailleur, M. Louis Vallée, occupera le poste de trésorier. La secrétaire du c.a. sera Mme Danielle Larose, désignée «non-membre». Mme Larose apporte son expertise du dossier du Bras du Nord au sein du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est complété par les membres utilisateurs Denis Alain (Dion Moto), Éric Leclerc (Expédition Plein air), Louise Poulin (Entreprises D.D.S.), et Joan Walsh (Tours Contact Nature); le membre travailleur Gézu Plamondon; et les membres de soutien Jean Poirier et Jean-Yves Gagnon.

«Avant tout, de déclarer le directeur général de la coop, Frédéric Asselin, on veut offrir un produit de qualité, en harmonie avec notre mission première». C'est pourquoi la coop mettra d'abord l'accent sur le développement et les assises de ses infrastructures. «On veut cibler la bonne clientèle avec le produit qu'on a en main», exprime M. Asselin. Outre la région immédiate, cette clientèle proviendra surtout de la région de Montréal.

Selon la demande, le nombre de travailleurs de la coop pourrait atteindre 25 cet été, dont une dizaine de patrouilleurs. Le service de patrouille est renforcé, toujours dans le but d'assurer l'harmonie et la sécurité dans le développement de cette forme d'écotourisme. Rappelons que l'an dernier, environ 3000 personnes sont venues faire la descente de la rivière en canot. Les principaux partenaires de la coop du Bras du Nord sont la Ville de Saint-Raymond, qui donne une subvention de 37 500 \$, de même que les députés fédéral et provincial.



Martin Courval, Frédéric Asselin et Jean-Claude Lafrenière, directeur général et président de l'organisme «Vallée